



Décryptage de la circulaire FIE 2026

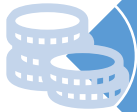


la fédération
des entreprises
d'insertion

Efficacité économique,
finalité sociale

A destination des adhérents
28 avril et 4 mai 2026

LES PRINCIPALES NOUVEAUTES



Baisse du **budget IAE** à 1 289,6 M€

2^e baisse consécutive : **-34 M€ / -2,6 %** par rapport à la FIE 2025, -90 M€ / -6,5 % depuis 2025



Baisses différentes selon les régions allant de +3 % à -16,2 %, en fonction du taux de couverture de l'offre IAE dans la région (nombre de BRSA vs. nombre d'ETPi)



Rééquilibrage du mix IAE (notamment dans les territoires où la part des ACI est supérieure à la moyenne nationale ou régionale) et vigilance pour les ACI communautaires.



Pilotage par la qualité



Ouverture possible de nouvelles structures sous certaines conditions (priorité aux EI, ETTI et AI)



Le **FDI Consolidation (2 M€ en 2025)** « est subordonné à la présentation d'un plan de redressement comprenant des objectifs mesurables et des actions précises susceptibles de restaurer la viabilité économique de l'activité sur deux ou trois exercices »

ENVELOPPES REGIONALES (Hexagone)

	2025	2026	2026 vs. 2025
AURA	145 466 356 €	141 260 166 €	- 2,9 %
BFC	67 606 720 €	65 228 447 €	-3,5 %
Bretagne	42 316 506 €	42 053 474 €	- 0,6 %
CVL	41 940 464 €	41 562 473 €	- 0,9 %
Corse	7 647 264 €	7 524 154 €	- 1,6 %
Grand Est	161 733 883 €	154 158 595 €	- 4,7 %
HDF	207 115 454 €	197 104 910 €	- 4,8 %
IDF	149 185 393 €	149 735 296 €	+ 0,4 %
Normandie	71 763 375 €	69 173 683 €	- 3,6 %
Nouvelle Aquitaine	111 821 650 €	109 889 536 €	- 1,7 %
Occitanie	83 845 421 €	84 323 312 €	+ 0,6 %
PDL	66 310 259 €	64 742 134 €	- 2,4 %
PACA	91 158 672 €	89 922 117 €	- 1,4 %
<i>Sous-total Hexagone</i>	1 247 911 417 €	1 216 678 296 €	- 2,5 %

ENVELOPPES REGIONALES (Outre-mer)

	2025	2026	2026 vs. 2025
Guadeloupe	10 725 015 €	11 048 691 €	+ 3 %
Guyane	10 245 280 €	8 580 517 €	- 16,2 %
La Réunion	23 120 131 €	22 508 094 €	- 2,6 %
Martinique	25 144 921 €	25 239 896 €	+ 0,4 %
Mayotte	6 024 546 €	5 506 374 €	- 8,6 %
SPM	- €	- €	
Sous-total DOM	75 259 893 €	72 883 571 €	- 3,2 %

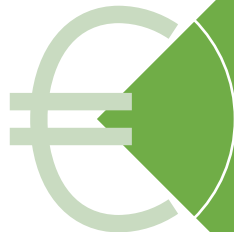
CE QUI NE CHANGE PAS



Priorité des ouvertures aux Ei, ETTi et Ai



Le conventionnement de 2026 est basé sur le réalisé et le conventionné 2025.

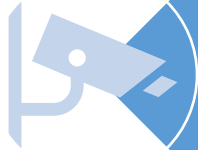


Les aides aux postes sont indexées sur la hausse du SMIC (1,18%)

MONTANT DES AIDES AUX POSTES

SIAE	AAP 2025	AAP 2026	Evolution 2025 vs. 2026
EI	13 304 €/ETPi	13 461 €/ETPi	+1,18%
ETTI	4 781 €/ETPi	4 837 €/ETPi	+1,18%
ACI	23 921 €/ETPi	24 203 €/ETPi	+1,18%
AI	1 619 €/ETPi	1 638 €/ETPi	+1,18%
EITI	450 €/pers.	455 €	+1,18%

MIX IAE ET POINTS DE VIGILANCE SUR LES ACI



Vigilance vis-à-vis des ACI communautaires



L'Etat n'a pas vocation à compenser les baisses de financement des ACI mises en œuvre par les départements



Le conventionnement à zéro est formellement interdit



Les ETTI et les AI sont formellement exonérés de période de mise en situation en milieu professionnel (PMSMP).

OÙ TROUVER LES DONNEES DU MIX IAE ?



Site : [la plateforme de l'inclusion](#)



Sélectionner l'année recherchée



Sélectionner le type de structure recherché (EI,
ETTI, AI, ACI)



Sélectionner la région et le département

UNE CIRCULAIRE DE PILOTAGE PAR LA QUALITE



Envoi des fiches courant avril pour publication courant mai



Organisation d'un groupe de travail avec un représentant par réseau, quelques DREETS et la DGEFP



Une circulaire articulée en 4 thèmes :

1. Projet d'insertion de la structure et qualité de l'accompagnement des salariés en insertion
2. Evaluation des moyens et objectifs négociés
3. Dialogue de gestion
4. Modèle économique des SIAE

PILOTAGE DU PIC ET FORMATION



Le plan d'investissement dans les compétences (PIC) est maintenu à 70 M€



Les conventions signées ont été envoyées aux OPCO.



Les comités de pilotage régionaux dédiés aux PIC sont relancés



Alerter les délégués régionaux dès lors que la circulaire ne semble pas correctement suivie.

Les moments clés du plaidoyer régional



Les premiers dialogues de gestion



La bourse aux postes (au plus tard
au mois d'août)



La clôture de fin d'année

POINTS DE LA CIRCULAIRE A RAPPELER LORS DES DIALOGUES DE GESTION



Importance du rééquilibrage du mix IAE



Tenir compte des arbitrages différenciés de début d'année (priorité aux EI / ETTI et AI ayant subi de fortes baisses)



Transparence des décisions clés (demandes en poste, FDI...)

MODE D'EMPLOI DES REPRESENTANTS DE LA FEI DANS LES INSTANCES



Rappeler les priorités de la circulaire qui vont dans le sens des EI et ETTI



Valoriser les actions menées par les EI/ETTI pour former, accompagner et chercher des débouchés en sortie de parcours



Rendre compte aux Délégués régionaux (DR) après chaque C2IAE, CDE, CLE, etc.



Alerter les DR chaque fois que la circulaire ne semble pas correctement suivie